

<u>Objectifs</u>	<u>Actions</u>
<p>Améliorer la visibilité : par des actions visant tant l'<u>aspect économique</u> que l'<u>aspect social/associatif</u> ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • présence dans la <u>presse</u> (journaux locaux et régionaux, radio, télévision régionale de Versoix) en publiant des articles de fond ; • lors des <u>manifestations locales</u> (programmes des manifestations, présence physique) et • lors de <u>manifestations sur mesure</u> (petits-déjeuners ou midis de l'ADER, conférences par des personnalités légitimées à s'exprimer sur des thèmes liés à l'économie régionale) ; • développer l'offre présentée par un des animateurs (membres de l'ADER) de la future <u>télévision régionale</u> de Versoix afin de participer à une émission économique ; • élaborer un <u>nouveau logo</u> symbolisant tant l'aspect social/associatif que l'aspect économique ; • développer le <u>site internet</u> de l'association en vue de fournir des documents et/ou des informations importantes pour les membres (accès restreint), d'une part, et des informations pour les consommateurs, d'autre part ; • s'assurer que les membres mentionnent leur qualité (de membre) avec un <u>lien vers le site de l'ADER</u> ; • éditer une carte topographique pour définir les limites géographiques du territoire de l'ADER ; • éditer une Newsletter pour informer les membres des différentes actions menées par l'association et leur état d'avancement.
<p>Aspect économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier les acteurs économiques de la région ; • développer et favoriser les échanges commerciaux entre les membres ; • fournir des informations permettant d'étendre le marché des acteurs économiques de la région à la France voisine ; 	<ul style="list-style-type: none"> • constituer une <u>banque de données</u> des acteurs économiques présent entre Chambésy et Chavannes-de-Bogis (env. 600 acteurs économiques selon les statistiques d'un membre) ; • rédiger <u>une charte</u> dans laquelle il est prévu d'accorder soit un tarif préférentiel au client membre de l'ADER soit une haute priorité pour la fourniture de la prestation qu'il souhaite ; • organiser des <u>présentoirs à cartes de visite</u> à installer dans les locaux des membres et à distribuer aux clients recherchant l'une ou l'autre des compétences/prestations vendues par un membre ; • fournir aux membres intéressés les informations nécessaires pour développer leurs activités en <u>France voisine</u> (notamment dans le domaine du bâtiment sachant que les artisans sont rares en Pays de Gex) ;

<p>Aspect social/associatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • permettre aux personnes qui travaillent dans la région de se connaître ; • coordonner les différents <u>éditeurs de publications</u> visant un public local : les organismes publics (issus des communes de la région), les associations et les autres organisations ; • coordonner les différents <u>organismes privés et publics</u> intervenant dans le domaine de l'économie sur le territoire de la commune ou de la région afin d'<u>optimiser l'utilisation des ressources</u> ou de <u>définir les tâches des uns et des autres</u> ; • présenter aux différents autorités communales de la région l'<u>existence</u> de l'ADER et le rôle d'<u>interlocuteur privilégié</u> qu'elle désire jouer au sein de la région ; • présenter aux différents autorités communales de la région l'<u>existence</u> de l'ADER et le rôle <u>fédérateur</u> qu'elle pourrait jouer en coordonnant les interventions des différents organismes privés et publics dans le sens de ce qui est précisé plus haut ; • les autorités communales : qu'attendent-elles de l'ADER ? 	<ul style="list-style-type: none"> • organiser des <u>activités récréatives</u> visant pour seul but de passer du temps entre membres de l'ADER ; • prendre contact avec chacune des autorités communales de la région afin de discuter comment coordonner ces différents éditeurs sollicitant la participation financière des acteurs économiques ; • prendre contact avec chacune des autorités communales de la région afin de discuter comment <u>coordonner</u> les interventions de ces différents organismes privés et publics et/ou comment <u>optimiser</u> les ressources à disposition (moyens en personnel et moyens financiers) : qui s'occupe de l'accompagnement professionnel « gratuit » (la mise à disposition gratuite des compétences pour conseiller dans toutes les démarches nécessaires à la création d'une entreprise, les des contacts avec notaires, banques, assurances, fiduciaires, exonération fiscale, les questions d'aides financières et de capital risque ; • prendre contact avec chacune des autorités communales de la région afin de <u>présenter l'ADER</u> ; • prendre contact avec chacune des autorités communales de la région afin de <u>présenter l'ADER</u> ; • <u>interroger les autorités communales</u> pour déterminer <u>ce qu'elles attendent d'un organisme tel que l'ADER</u> : ne devrait-elle pas s'attribuer le rôle d'interlocutrice privilégiée en matière économique ? • insister sur différents éléments tel l'<u>organisation d'un marché régional</u> (avec les produits du terroir et des artisans)
--	--

<p>Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • revoir le mode de contribution (<u>cotisation</u>) de chacun des acteurs économiques en fonction de sa taille (nombre d'employés) ou du montant de son capital-action [en s'inspirant de ce que la CCIG (Chambre du Commerce et de l'Industrie de Genève) a mis en place] ; • affecter tout ou partie de <u>la taxe</u> par les communes du siège des acteurs économiques au budget de l'ADER ; 	<ul style="list-style-type: none"> • indiquer à l'AGO 2015 qu'il sera proposé à l'AGO de 2016 de <u>modifier le montant des cotisations</u> en fonction des critères cités ci-contre ; • présenter aux autorités communales le projet de l'ADER et souligner spécialement un des effets du développement du tissu économique local/régional : <u>maintien et création de places de travail</u> dans la région (activité économique de proximité évitant les mouvements pendulaires).
<p>Les bonnes raisons d'adhérer à l'ADER :</p> <ul style="list-style-type: none"> • énoncer les <u>avantages</u> découlant de l'adhésion à l'ADER ; • <u>relai</u> entre les acteurs économiques et les autorités communales gérant <u>l'espace de stationnement des véhicules des clients</u> ainsi que les autorités compétentes en matière de <u>formation des nouveaux employés</u> pour les structures de micro-entreprises de moins de 10 employés ; • relai entre les acteurs économiques et les autorités communales désireuses de maintenir une <u>palette de prestations de biens et de services complète dans la région</u> : le cordonnier qui va fermer, le dernier boucher qui a fermé, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • dresser la <u>liste des avantages</u> actuels et s'employer à obtenir des différentes autorités communales ou différents prestataires de services des réductions de prix si l'on peut se prévaloir de la qualité de membre de l'ADER ; • deux tâches à présenter aux autorités communales lorsque le comité de l'ADER les rencontrera ; • une tâche à présenter aux autorités communales lorsque le comité de l'ADER les rencontrera.

Pour le comité de l'ADER
 Claudio PISANI
 22 mars 2015